



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR
LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN MARCHÉ D'UN BRAS ROBOTIQUE
MULTIFONCTION DESTINÉ À L'APPRENTISSAGE TECHNOLOGIQUE AU PROFIT DE L'ISSET DE
SILIANA

1. CONTEXTE

Dans le cadre de la Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité (PROMESSE) financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana a bénéficié d'un projet PAQ-DGSE

Dans ce cadre, l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana invite, par la présente demande, les entreprises intéressées à manifester leur intérêt pour la fourniture, l'installation et la mise en marche d'un bras robotique multifonction destiné à l'apprentissage dont les composants sont indiqués dans le paragraphe 2 « OBJECTIFS DE LA MISSION ».

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

Articles	Désignation	Quantité
1.	<u>Bras robotique industriel compact pour l'éducation</u> <ul style="list-style-type: none">• 4 axes, charge utile 500 g, portée 320 mm• Pompe à vide• Pince pneumatique• Kit d'écriture et de dessin• Kit d'impression 3D• Autres accessoires (manuel, brochure, papier de calibrage)• Valise de rangement	01
2.	<u>Convoyeur à bande</u> <ul style="list-style-type: none">• Convoyeur 700 x 215 x 60 mm, vitesse max 120 mm/s• Cellule photo-électrique (distance de détection 20 à 150 mm)• Capteur de couleurs (distance de détection 20 à 150 mm)• Cubes en bois• 40 pièces colorées.	01
3.	<u>Rail linéaire</u> <ul style="list-style-type: none">• Rail linéaire• Chaîne porte-câbles• Outils	01

4.	<u>Kit vision avec caméra couleur industrielle HD</u> <ul style="list-style-type: none"> • Caméra industrielle et jeux d'objectifs • Eclairage LED • Damier de calibration • Base de fixation et tige support 	01
-----------	--	-----------

ARTICLE 3 : Réception et mise à l'essai des équipements :

La réception est prévue à 30 jours après la date de réception de bon de commande de la part du fournisseur et assurée par le comité de réception des offres.

Le fournisseur doit fournir toute la documentation relative aux différents équipements retenus et assurer la prise en main de ce matériel aux personnels présents à cet effet.

ARTICLE 4 : Variation des prix :

La présente consultation est à caractère ferme et non révisable.

ARTICLE 5 : Participation et sélection des offres :

Chaque soumissionnaire peut participer à un ou la totalité des articles dans chaque lot selon ses capacités.

La sélection se fait par article et les fournisseurs sélectionnés qui ont respecté les caractéristiques techniques seront maintenues et par la suite le choix se fait par le moins disant.

ARTICLE 6 : Mode de paiement :

Le paiement définitif se fera après réception provisoire des équipements, sans aucune réserve, sur présentation du bon de commande et de la facture en quatre exemplaires signés et approuvés par l'administration et par l'entreprise.

ARTICLE 7 : Variation en nature et en quantité admise :

La commission de dépouillement est passible d'accepter ou de rejeter des lots et/ou des articles et de diminuer les quantités correspondantes qui sont inscrites dans le cahier des charges sous prétexte d'insuffisance du budget réservé à cette consultation.